

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE D'ELIMINATION DES DECHETS
N° 2025/0019**

Séance du 3 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le trois juillet à dix-huit heures,

Le Comité du Syndicat Mixte d'Elimination des Déchets légalement convoqué, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe FIORENTINO, Président.

Présents :

Titulaires : Madame Françoise BRUNETEAUX et Monsieur Christophe FIORENTINO ;

Absents excusés :

Messieurs Pierre-Paul LEONELLI, Philippe HEURA, Frank CHIKLI, Jean-Pierre DERMIT, Jean LEONETTI, Charles-Ange GINESY, Jérôme VIAUD, Jean-Marc DELIA ;

Objet : QUORUM NON ATTEINT

Conformément à la convocation du 27 juin 2025, le Comité Syndical s'est réuni le jeudi 3 juillet à 18h00 dans les bureaux du SMED avec pour ordre du jour :

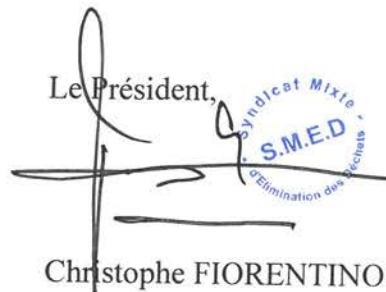
1. *Approbation de la décision modificative n°1 au Budget Principal du SMED*
2. *Délégations d'attribution du Comité Syndical au Président du SMED – nouvelle délibération*
3. *Approbation de la convention d'objectifs et de moyens entre la commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne, le SMED et l'association « la Ressource » concernant la création et l'exploitation d'une ressourcerie*
4. *Approbation de l'avenant n°1 à la convention d'autorisation d'accès des habitants et des services techniques de la commune de Tanneron aux déchèteries du SMED*
5. *Autorisation de signature d'un contrat territorial pour les Articles de Bricolage et Jardin (ABJ) non-thermiques avec les éco-organismes agréés*
6. *Présentation du rapport annuel d'activité de la Société Publique Locale (SPL) le Vallon des Pins de l'année 2024*
7. *Approbation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) de gestion des déchets du SMED de l'année 2024*

Le Président informe les membres du Comité Syndical que le quorum n'étant pas atteint, la réunion est reportée, avec le même ordre du jour, sans exigence de quorum, au lundi 7 juillet 2025 à 19h00 dans les bureaux administratifs du SMED, 16 allée des Gabians 06150 Cannes La Bocca.



Suivant les signatures (feuillet annexé au registre des délibérations)

AINSI FAIT ET DELIBERE, le jour, mois et an que dessus
Pour extrait certifié conforme

Le Président,

Christophe FIORENTINO

